

DEPARTEMENT
VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT
ARGENTEUIL
CANTON
TAVERNY
COMMUNE
BESSANCOURT

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

N°27/2024

DECISION

**Demande de subvention au Conseil Départemental du Val d'Oise
Enfouissement des réseaux Grande Rue**

Le Maire, Jean-Christophe POULET,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délégation du Conseil municipal accordée à Monsieur le Maire par délibération n° 01-08-07-20 du 8 juillet 2020 ;

Considérant le projet suivant :

- Enfouissement des réseaux Grande Rue pour un montant de 117 460.00 € H.T.

Considérant que ce projet est éligible à la demande de subvention au Conseil Départemental du Val d'Oise

DECIDE

Article 1^{er} : De solliciter pour le projet :

- Enfouissement des réseaux Grande Rue pour un montant de 117 460.00 € H.T.

la subvention du Conseil Départemental du Val d'Oise.

Article 2 : Le Directeur Général des Services de la Mairie de Bessancourt est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet du Val d'Oise.

Fait à Bessancourt, le 24 juillet 2024


Le Maire,

Jean-Christophe POULET